Conseil de Quartier – Ecole-Militaire
Compte rendu
12 juin 2023

Tour de table

- **Bruno DELGADO**
- **René-François BERNARD**, conseiller de Paris, élu référent pour le quartier Ecole-Militaire.
- **Stéphane CHOPIN**, collaborateur du Maire.

La réunion rassemble 15 participants.

L'ordre du jour est le suivant :

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Les avancées dans la lutte contre l'insécurité sur le Champ de Mars
- Point sur la signalétique du Champ de Mars
- Point sur l'expérimentation de parc canin au niveau du square de l'Abbé Esquerré
- Intervention des référents du Conseil de Quartier

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Bruno DELGADO annonce qu'une réunion en Mairie du 7e est programmée le mardi 11 juillet 2023.

Cette réunion portera sur plusieurs points :

- La **tenue des test-events,** sorte de répétition générale, **au mois d'août 2023 :**
  - 4 – 6 août : épreuves de natation en eau libre (dans la Seine)
  - 14 – 24 août : épreuve de Coupe du Monde de tir à l'arc (sur l'Esplanade des Invalides)
  - 16 – 20 août : épreuve de triathlon.
- Les **grands principes de sécurité dans le cadre des JOP**
- Les modalités qui seront mises en place afin de **permettre aux habitants du 7e de se déplacer dans l'arrondissement pendant les Jeux et de limiter les nuisances** liées à cet événement.

Bruno DELGADO souligne l'impact sur les déplacements dans le 7e de ces événements : par exemple, au niveau de l'Esplanade des Invalides, des déviations seront mises en place pour contourner le stade éphémère qui y prendra place.

Il rappelle que le 7e accueillera 3 sites de compétition dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 :

- **L'Esplanade des Invalides (8 000 spectateurs)** : épreuves de tir à l'arc (+ para-tir à l'arc), d'athlétisme et de cyclisme sur route.

- **Le Stade Tour Eiffel (12 860 spectateurs)** : épreuves de beach-volley et de cécifoot.
- **L'Arena Champ de Mars (8 356 spectateurs)** : épreuves de judo et para judo, de lutte et de rugby fauteuil.

Pour rappel, les Jeux Olympiques auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024, tandis que les Jeux Paralympiques se dérouleront du 28 août au 8 septembre 2024.

Une Conseillère de quartier demande si les résidents du 7e disposeront d'un badge ou d'un pass durant les JOP afin de franchir plus facilement les barrages filtrants qui seront mis en place pour des questions de sécurité. Bruno DELGADO répond qu'il s'agit d'une des demandes de Rachida DATI, mais que cela n'est pas confirmé à ce stade.

Un Conseiller de Quartier s'interroge sur les restrictions de déplacement pour les personnes en situation de mobilité réduite durant les JOP. René-François BERNARD partage ces craintes et rappelle que le système « Handi Strat » de la Ville de Paris connaît des dysfonctionnements qui sont dénoncés au niveau du Conseil de Paris. Les critères de ce système sont actuellement remis en cause, et l'objectif est d'arriver à une réforme d'ici les JOP.

Une Conseillère de quartier suggère que la Ville utilise le fichier des personnes inscrites au système de stationnement résidentiel pour fournir un pass durant les JOP.

Plusieurs Conseillers de quartier manifestent leur inquiétude quant à la fluidité de la circulation dans l'arrondissement, et notamment en termes de déviations de bus et de stations de métro fermées.

Un Conseiller de Quartier demande si des agents de sécurité privée seront employés durant les JOP.

Bruno DELGADO indique que cela fait partie des possibilités mais que la Ville de Paris ne l'a pas encore confirmée à ce stade. Il rappelle que Rachida DATI demande un renfort des effectifs de Police Municipale et de Police Nationale afin de garantir la sécurité des Parisiens et des habitants du 7e durant ces événements.

Une Conseillère de Quartier demande si la rentrée scolaire de septembre 2024 va être retardée en raison de la tenue des Jeux Paralympiques à partir du 28 août.

René-François BERNARD indique que non, la rentrée scolaire ne sera pas décalée. Il précise que la rentrée universitaire va être reportée car des logements du CROUS seront réquisitionnés pour loger une partie des délégations olympiques.

Les avancées dans la lutte contre l'insécurité sur le Champ de Mars

René-François BERNARD rappelle que **deux Conseils locaux sur la sécurité, dédiés au Champ de Mars, ont été organisés en Mairie** en présence du Préfet de Police et de la Procureure de la République :

- **le lundi 10 octobre 2022**
- **le jeudi 9 mars 2023**

Deux avancées majeures ont été obtenues par Rachida DATI :

- **La mise en place dès le mois de juin 2023 d'un poste avancé mobile**

Il s'agit d'un commissariat mobile installé au pied de la Tour Eiffel afin de prévenir et de lutter contre les vendeurs à sauvette et les joueurs de bonneteau qui sévissent au Champ de Mars.

Surtout, ce poste avancé mobile permet aux agents de la Police Nationale d'intervenir plus rapidement pour interpeller les fauteurs de trouble.

Il est également possible d'y déposer plainte.

- **La mise en place depuis le 15 mars 2023 de la procédure de l'amende forfaitaire délictuelle qui permet de lutter contre les ventes à la sauvette.**

Cette procédure exceptionnelle, issue de la loi de modernisation de la justice (2016), se présente comme une alternative aux poursuites judiciaires classiques, souvent pénibles et inefficaces. Elle se déroule en effet sans procédure judiciaire contradictoire ni jugement.

Plusieurs Conseillers de Quartier soulignent une importante hausse de la délinquance au niveau de la rue de Sèvres pendant et après les périodes de confinement.

Un Conseiller de Quartier déplore les rassemblements non autorisés de voitures place Vauban et avenue de Ségur certains dimanches matins. René-François BERNARD rappelle que Rachida DATI a demandé des interventions conjointes de la PM, de la PN et des unités spécialisées de la Préfecture.

Certains Conseillers de Quartier soulignent une amélioration de la situation sécuritaire sur le Champ de Mars depuis le début de l'été 2023.

RFB évoque l'arrachage des ifs sur le Champ de Mars.

Un Conseiller de Quartier demande quels sont les nouveaux types de délinquance sur le Champ de Mars.

Bruno DELGADO évoque une hausse des ventes à la sauvette et des joueurs de bonneteau. Il précise que la Police Nationale a repéré de nouveaux profils de mineurs non accompagnés, qui viennent notamment du Trocadéro.

Mise en place du dispositif Reflex

Bruno DELGADO présente brièvement le dispositif.

Il s'agit d'un fichier de recensement de l'ensemble des personnes fragiles à Paris afin de les accompagner dans le cadre des épisodes de canicule, des crises sanitaires ou d'autres événements majeurs. :

Il ajoute que ce dispositif concerne notamment les personnes malvoyantes ou en situation de handicap moteur.

SC
Ce fichier permet de proposer des solutions adaptées, et de mobiliser les services sanitaires et sociaux pour des interventions ciblées.

- Le dispositif est destiné en priorité aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes en situation de handicap.

Au 1er mars 2023, le fichier comprenait 10 664 bénéficiaires à l'échelle de tout Paris, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 17% de la population totale parisienne.

- Le 7éme arrondissement compte 135 bénéficiaires, ce qui représente 1% à l'échelle de la Ville de Paris.

Bruno DELGADO détaille quelques-unes des actions mises en place dans le cadre de ce dispositif : la mobilisation de bénévoles pour des visites de courtoisie auprès des bénéficiaires, la distribution de ventilateurs à domicile ou la mise en place de salles rafraîchies dans les résidences pour seniors du 7e.

Bruno DELGADO rappelle que Rachida DATI a donc souhaité participer au renforcement des campagnes d'informations locales dans le 7e et qu'il existe désormais 2 façons de vous inscrire ou d'inscrire des proches au dispositif « Reflex » :

- En écrivant directement au Maire, **à l'adresse :** rachida.dati@paris.fr
- En appelant le **3975**

Plusieurs Conseillers de quartier saluent la mise en place de ce dispositif et suggèrent de partager des flyers décrivant ce dispositif avec les pharmacies et boulangeries de l'arrondissement.

Le programme « Eté solidaire dans le 7e »

Bruno DELGADO présente ce point et indique qu'il s'agit d'un programme d'activités pour tous et toutes qui souhaitent prendre part à des animations culturelles et sportives gratuites tout au long de l'été 2023.

Il s'agit cette année de la 19ème édition.

Un panel d'activités variées est proposé afin de permettre à tout le monde de profiter de son été et de partager des moments de joie, de partage et de solidarité.

Ce programme est organisé en coordination avec la **Maison de la Vie Associative et Citoyenne** et repose sur la mobilisation et le dynamisme de chacun des bénévoles.

Bruno DELGADO salue l'implication efficace d'Eve GUIMONNEAU, Directrice de la Maison de la Vie associative et Citoyenne du 7e, dans la mise en œuvre de ce programme.

Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans le 7e au lien suivant : https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/16/programme-ete-solidaire-2023_vf2-fiaP.pdf

Information sur le parc canin expérimental du square de l'Abbé-Esquerré

René-François BERNARD indique que l'expérimentation d'un parc canin au sein du square de l'Abbé-Esquerré, à côté de l'église Saint-François Xavier, est en cours depuis le début du mois de mars 2023.

René-François BERNARD souligne que de nombreux riverains déplorent les nuisances sonores ponctuelles générées par les aboiements des chiens.

En outre, des usagers du square regrettent que l'espace dédié aux enfants ait été de facto réduit avec la mise en place de barrières de type Héras destinées à bien délimiter et sécuriser la frontière avec le parc canin.

Enfin, malgré la communication faite auprès des associations de propriétaires de chiens dans le 7e, il a été constaté que les pelouses de l'avenue de Breteuil restaient l'endroit privilégié par de nombreux particuliers.

Dans ces conditions, René-François BERNARD informe qu'un terme sera mis à cette expérimentation de parc canin au 30 juin 2023. Les services de la Direction des Espaces Verts (DEVE) de la Ville de Paris interviendront afin de redonner au square de l'Abbé-Esquerré son état initial.

René-François BERNARD précise que la DEVE a été officiellement saisie pour déterminer d'autres emplacements dans le quartier Ecole Militaire susceptibles d'être aménagés pour qu'un parc canin y soit installé.

Il rappelle également que la place de Fontenoy, située à 800 mètres du square de l'Abbé-Esquerré, peut accueillir les chiens et leurs propriétaires, même si ce n'est pas un espace clôturé pour le moment.

Plusieurs Conseillers de quartier déplorent la fin de cette expérimentation de parc canin et soulignent leur volonté que la place de Fontenoy dispose d'un parc canin avec barrières de protection.

Information sur les travaux du Carré des Invalides

René-François BERNARD débute la description du projet dit « Carré des Invalides » : il s'agit de la transformation de l'ancien siège du conseil régional en logements sociaux est un projet structurant pour l'arrondissement. C'est AG2R la Mondiale, en lien avec Nexity, qui porte ce projet.

Il rappelle que ces logements doivent accueillir prioritairement des étudiants de Sciences Po. 116 chambres, localisées au 6 rue Monsieur, seront créées pour le CROUS.

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Création de 116 logements sociaux, de catégorie PLS, d'une surface utile totale de 2778 m2 (46 T1 de 21 m2, 63 T1 d'une surface de 26 m2 et 3 T1 bis d'une surface moyenne de 40 m2)
- Surface totale de bureau : 13 500 m2 (70%) accueillant jusqu'à 1300 collaborateurs
- Surface totale logements : 3360 m2 (30%)
- Démolition de la cour intérieure
- Démolition de la courette à l'angle Babylone – Invalides
- Création de nouveaux espaces de bureaux dans la cour intérieure
- Rehaussement du bâtiment situé rue Monsieur

René-François BERNARD indique le calendrier prévisionnel des travaux en cours :

- Début des travaux : septembre 2021.
    - Démontage des grues de construction : fin juillet 2023
    - Travaux de finition (travaux d'intérieur) : septembre 2023 – deuxième trimestre 2024

- Fin des travaux : deuxième trimestre 2024.

A noter : **le chantier va connaître un léger retard** car des travaux d'ENEDIS destinés à alimenter en réseau électrique les futures installations liées aux JOP sur les Invalides sont programmés en août 2023 au niveau de la rue de Babylone, sur le tronçon entre la rue Barbet de Jouy et le Boulevard des Invalides.

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Irène NEMIROVSKY au 10 avenue Constant Coquelin

René-François BERNARD rappelle que lors du dernier Conseil d'arrondissement, Rachida DATI et les élus du 7e ont voté en faveur de l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Irène NEMIROVKSY au 10 rue Constant Coquelin.

René-François BERNARD revient sur la vie d'Irène NEMIROVKSY, née à Kiev en 1903 et qui prend la fuite avec sa famille lors de la révolution bolchévique en 1919 afin de s'installer à Paris.

En 1926, elle est diplômée d'une licence de lettres à La Sorbonne et publie Le Malentendu, premier roman d'une longue série. Ses romans réalistes sont consacrés notamment à la corruption de l'entre-deux-guerres.

Elle publie son premier roman à succès David Golder en 1929. Le 13 juillet 1942, elle est arrêtée par la gendarmerie française et internée au camp de Pithiviers avant d'être déportée à Auschwitz, où elle meurt le 19 août 1942.

SC
René-François BERNARD rappelle qu'elle est le seul écrivain qui a reçu le prix Renaudot à titre posthume en 2004 pour son roman Suite française.

René-François BERNARD indique que la Ville de Paris n'a pas encore arrêté de date pour la cérémonie d'inauguration relative à cette plaque.

Les Conseillers de quartier présents saluent cette initiative et se réjouissent que la mémoire de cette artiste soit honorée.

Point sur la signalétique du Champ de Mars

Bruno DELGADO accueille Madame Marie LENTZ et la remercie pour sa présence au Conseil de Quartier.

Madame LENTZ indique que son projet de modification de la signalétique du Champ de Mars n'en est qu'à ses débuts, mais que la philosophie de celui-ci est de permettre à chaque usager de ce site emblématique de retrouver plus facilement son chemin, qu'il s'agisse d'habitants ou de touristes.

Madame LENTZ souligne également le manque de toilettes sur le Champ de Mars. Ce constat est unanimement partagé par les Conseillers de quartier.

René-François BERNARD indique qu'à l'occasion du renouvellement des sanisettes à Paris, qui doit intervenir à compter du premier trimestre 2024, la Mairie du 7e se tiendra à l'écoute des opportunités d'ajouter des toilettes publiques sur le Champ de Mars.

Madame LENTZ invite les Conseillers de quartier et habitants intéressés à échanger avec elle sur cette nouvelle signalétique en la contactant par mail, à l'adresse suivante :

Bruno DELGADO salue ce projet collaboratif et participatif. Il indique que ce projet, une fois finalisé, pourrait par exemple être déposé au Budget Participatif 2024.